

Les acteurs du quartier

Mesure de la qualité de l'air avenue Maurice Destenay

Dans le cadre de la directive européenne 2008/50/CE, des stations de mesure de la qualité de l'air doivent être placées à proximité de la circulation routière. C'est pourquoi l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC), en collaboration avec l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP), souhaite installer de nouvelles stations permanentes de mesure de la qualité de l'air liée au trafic dans les villes de Charleroi et de Liège.

Les critères principaux pour l'emplacement des points de mesure liés à la circulation sont les suivants:

- se situer dans les zones où s'observent les plus fortes concentrations auxquelles la population est susceptible d'être directement ou indirectement exposée ;
- pas à plus de 10 m de la bordure du trottoir ;
- être représentatifs d'une portion de rue d'au moins 100 m de long ;
- être distants d'au moins 25 m de la limite des grands carrefours, de manière à éviter l'influence d'un carrefour qui interrompt le flux de circulation et est à l'origine d'émissions différentes (arrêts et redémarrages) par rapport au reste de la route.

A Liège, le site sélectionné se trouve sur l'avenue Maurice Destenay en bordure de la voie de circulation, à proximité du parc du Vertbois. Sa position dans le centre-ville, et la proximité d'une des écoles les plus fréquentées de Liège ont déterminé ce choix.

Afin de vérifier l'adéquation du site avant la construction d'une station permanente, une station temporaire de mesure de la qualité de l'air y avait été installée depuis novembre 2018.



Cette station temporaire est équipée d'un analyseur des particules fines (PM10 et PM2.5), d'un analyseur des oxydes d'azote (NO-NO₂-NO_x), d'un analyseur ozone (O₃) et d'un analyseur Black Carbon (BC). Des appareils de comptage des véhicules ont également été installés à proximité des stations. Le quartier aux alentours du site a aussi été équipé d'une cinquantaine de tubes passifs afin de mesurer l'étendue de l'influence du trafic à proximité de la station, en mesurant spécifiquement le dioxyde d'azote, « marqueur » du trafic.

Fin 2019, après l'analyse des résultats d'une année de mesures, la décision d'installer la future station permanente sur le site de l'avenue Destenay a été confirmée.

En attendant l'aboutissement des démarches administratives en cours pour cette installation qui nécessite un permis d'urbanisme pour la construction d'un petit abri avec un enclos, la station temporaire restera là afin de continuer à y mesurer la qualité de l'air. La station de mesure permanente sera intégrée au réseau téléométrique wallon qui compte actuellement 26 stations en Wallonie.

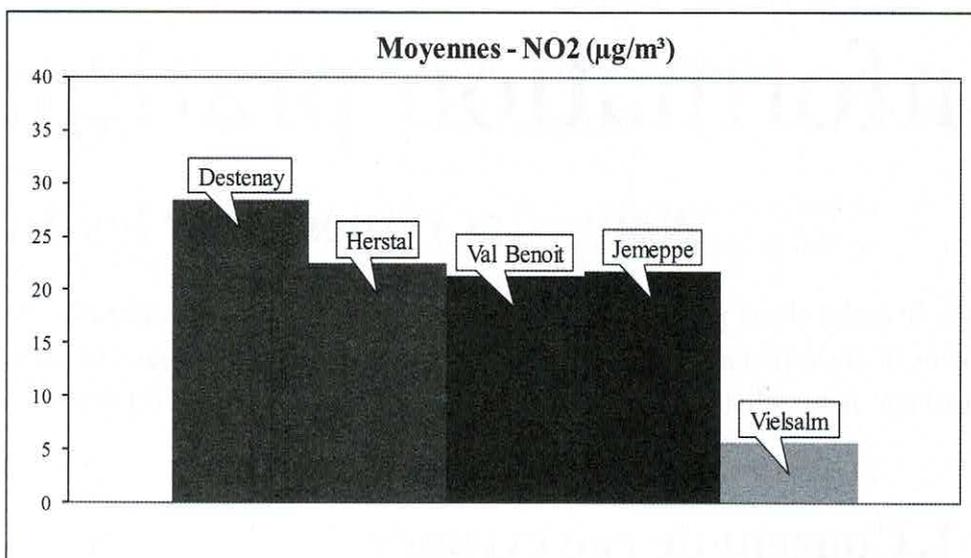
Dans la région liégeoise, les stations de ce réseau sont situées au Val Benoît, à Angleur, Saint-Nicolas, Herstal et Jemeppe.

Les résultats des mesures

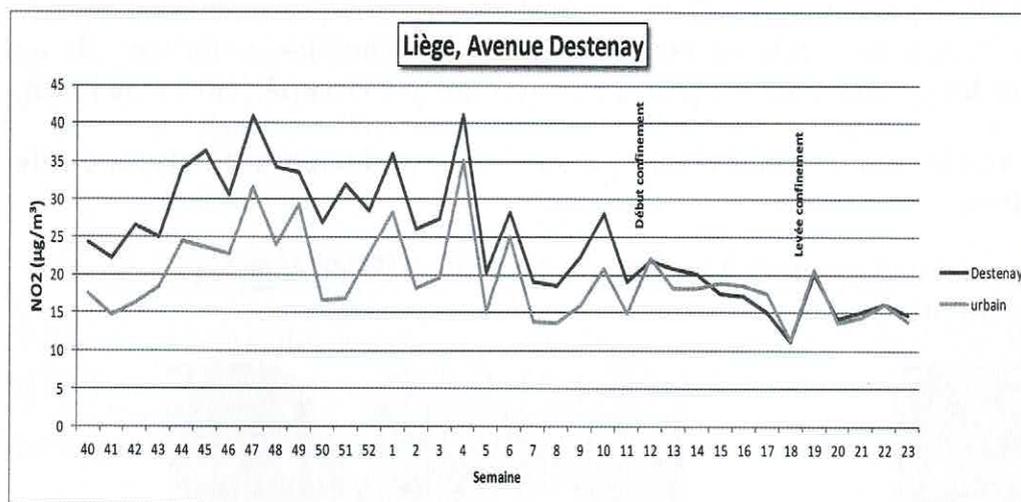
Les statistiques des résultats pour l'année 2019 montrent que les valeurs guides et limites des directives pour le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules en suspension (PM₁₀ et PM_{2.5}) sont toutes respectées pour ce site.

Pour cette même année 2019,

la comparaison avec les résultats des stations de la région liégeoise et la station de fond de Vielsalm montre des valeurs plus élevées en dioxyde d'azote pour la station Destenay orientée trafic. Aucune constatation similaire n'est effectuée pour les particules en suspension.



Impact des mesures de confinement



La dernière figure représente l'évolution des moyennes hebdomadaires de dioxyde d'azote pour la station Destenay et de l'ensemble des stations urbaines de Wallonie depuis la semaine 40 de 2019 et jusqu'à la semaine 23 de 2020.

On constate qu'avant le confinement, les concentrations en dioxyde d'azote étaient toujours plus élevées à la station Destenay par rapport à l'ensemble des stations urbaines. A partir du début du confinement (sem.12), on observe une diminution des oxydes d'azote d'environ 30% suite à la réduction du trafic qui en est le principal émetteur. Les concentrations baissent significativement et les deux courbes se rejoignent, comme si en période de confinement la station Destenay perdait son caractère trafic.

Pour les particules en suspension, on ne constate aucun effet dû au confinement. Au contraire, les concentrations ont même augmenté sous l'effet du changement des conditions météorologiques. À la mi-mars, un changement radical des conditions météorologiques avec l'arrivée de courants continentaux, un ensoleillement supérieur à la normale et des précipitations rares et déficitaires, a provoqué des conditions défavorables à une bonne dispersion des polluants et propices à la formation d'aérosols secondaires.

Pour plus de renseignements sur la qualité de l'air en Wallonie, consultez www.wallonair.be.